Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEILLER ENCADREMENT
ADJOINT AU DIRECTEUR DE CENTRE SNU

DESCRIPTION DU DISPOSITIF

Le SNU est un projet d'émancipation et d'engagement des jeunes, complémentaire de l'instruction obligatoire. Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs : le renforcement de la cohésion nationale et territoriale, le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le service national universel se décline en quatre phases :

- Une phase d'information et de préparation à l'attention des jeunes et de leurs familles.
- Un séjour de cohésion de 12 jours destiné à transmettre un socle républicain et fondé sur la mise en activité, les symboles collectifs et l'esprit de défense comme de résilience. Ce séjour, qui suit la classe de 3ème, est aussi l'occasion de bilans individuels (santé, illettrisme, compétences).
- Une mission d'intérêt général inscrite dans une logique d'accompagnement et d'individualisation des parcours **d'une durée de 12 jours ou de 84 heures perlées cohérente avec le projet professionnel.** Les missions proposées permettent d'accompagner les jeunes dans la construction de leur projet personnel et professionnel.
- Un engagement volontaire d'au moins 3 mois, fondé sur les dispositifs de volontariat existants.

DESCRIPTION DU POSTE :

L'adjoint encadrement seconde le directeur de centre dans quatre domaines principaux :

1. **Le management de l'encadrement**

   - En amont du séjour, il aide au recrutement des cadres de contact et s'assure de la réalisation préalable du contrôle d'honorabilité. Il dirige l'action des cadres du niveau intermédiaire et des tuteurs de maisonnée en vue d'un déroulement harmonieux du séjour. Par son exemple et sa présence, il appuie le chef de centre dans la mise en œuvre d'une politique éducative qui allie exigence et écoute des volontaires. Il guide et accompagne les cadres des compagnies dans leur rôle d'éducateurs.

2. **La discipline générale**

   - Il s'assure de la bonne exécution du règlement de service intérieur, dont il aura participé activement à la rédaction, et de la discipline générale du centre pendant tout le séjour.
   - Il contribue à l'éducation à la citoyenneté et à l'apprentissage des règles de vie commune. Il apporte une vigilance particulière à tout ce qui touche à la mixité et à l'inclusion.
   - Il conseille les cadres de contact pour prévenir et gérer les conflits.
   - Il s'assure de l'assiduité de tous les volontaires à toutes les activités.

DESCRIPTION DU POSTE (suite) :

L'adjoint encadrement seconde le directeur de centre dans quatre domaines principaux :

3. **La démocratie interne et le développement d'un vivre ensemble harmonieux**

   - Il organise la mise en pratique dans la gestion et la vie quotidienne du centre de tout ce qui relève de la cohésion de groupe, de la solidarité, de l'engagement et du vivre ensemble.
   - Il s'assure du bon déroulement des moments de démocratie interne et en fait le bilan tout au long du stage. Dans ce cadre, il veille à faire vivre l'engagement des jeunes au quotidien.
   - Il met en place et pilote l'ensemble des mesures qui contribuent à l'intégration des élèves en situation de handicap ou à besoins particuliers.

4. **La sécurité**

   - En charge de la sécurité générale, il initie et pilote les relations avec les forces locales de sécurité et les services hospitaliers et de secours. Il est en lien permanant avec les personnes en charge du suivi médical et sanitaire des volontaires.
   - Animé par la préoccupation permanente de la sécurité absolue des volontaires, il organise le service des cadres des maisonnées et des compagnies, de jour comme de nuit. Il organise et pilote les relations de l'encadrement avec les familles des volontaires.

5. **Attribution spécifique**

   - Il organise les rassemblements quotidiens pour les couleurs et la cérémonie qui clôture le séjour.

PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS :

☐ Les autres services de la direction	✓ Les services déconcentrés	✓ D'autres ministères
☐ Les agents du ministère	☐ Les cabinets ministériels	✓ D'autres acteurs publics
✓ Les autres directions	✓ Le secteur privé	☐ Des organismes étrangers

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITÉE :

☐ Ce poste est ouvert aux agents sans expérience professionnelle
☐ Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle initiale
✓ Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle confirmée

LES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES MISES EN ŒUVRE :

CONNAISSANCES :

- Expérience de formation ou d'encadrement au sein des armées ou de l'Education Nationale ou des associations de jeunesse.
- Sens de l'organisation.
- Méthode de gestion de conflits.
- Psychologie et sociologie des adolescents.
- Techniques de management.
- Méthode de gestion d'un conflit.
- Systèmes d'aide aux enfants en situation de handicap ou à besoins particuliers.

COMPETENCES :

- Sens des relations humaines.
- Capacité au leadership et maîtrise de soi.
- Autorité et rayonnement.
- Capacité à animer des équipes.
- Sens de l'initiative.
- Une expérience d'encadrement dans les armées ou dans un établissement éducatif des armées souhaitée.
- Gestion de conflits.

RÉMUNÉRATION :

- 2 480 € nets pour la période - Contrat d'engagement éducatif (temps de préparation, journées de formation, séjour).
- Poste ouvert aux fonctionnaires en activité, statut privé, réservistes, retraités…
- Type de contrat adaptable en fonction du statut.
- Déplacements à prévoir - Permis B obligatoire